

## La reconstitution d'offices anciens et de leur musique est-elle possible ?

### La diversité des cultes dans les églises catholiques de France D'après les *Voyages Liturgiques* de LEBRUN des MARETTES (1718)

Avant de débiter cette étude, il convient d'avoir une idée juste de ce qu'était la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'idée que nous nous faisons de ce pays sous l'ancien régime est généralement faussée : nous pensons que la royauté absolue était garante d'unité ; la Révolution française, le travail du Consulat, la troisième République et son effort pour obtenir un modèle unique dans tous les domaines, puis, l'apparition de la radio et de la télévision, ont été les vrais facteurs d'unité.

Quatre sujets choisis, parmi tant d'autres, vont illustrer le manque total d'unité du pays avant la Révolution et le Consulat.

- 1 **Les impôts.** Choisissons un impôt bien connu : la gabelle, impôt sur le sel. Il y avait en France six sortes de gabelle, allant des pays de grande gabelle, où l'impôt était le plus élevé, aux pays exempts de gabelle, comme la Bretagne. Chaque province ou région avait donc un régime particulier. La carte de France de la gabelle n'est pas la même que celle des autres impôts, tous répartis différemment : d'une ville à l'autre on changeait au moins en partie de régime fiscal.
- 2 **Les traites (droits de douane).** Cinq grosses « fermes » regroupaient une douzaine de provinces : dans cet espace, on ne payait pas de droit de douane d'une province à l'autre, c'était la libre circulation des marchandises. Neuf provinces étaient réputées « étrangères », chacune d'elle appliquant des droits de douane particuliers. Les provinces récemment conquises (Alsace, Lorraine, Franche-Comté par exemple), étaient dites « de l'étranger ». Elles ne percevaient souvent pas de droits de douane sur les produits venant d'autres pays que la France, mais elles taxent tous les produits venant des vieilles provinces françaises. De nombreuses exceptions rendent le système encore plus obscur. Les lois régissant la circulation des vins et des céréales sont particulièrement complexes.
- 3 **Les capitales** de certaines provinces avaient chacune leur parlement : Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, etc. D'autres provinces avaient des cours souverains : Pau, Metz, Nancy, Besançon, Douai. Enfin, les régions récemment acquises disposaient d'un « conseil souverain » : Perpignan, Arras, Alsace, Bastia en 1763 etc, tout comme la Martinique et Saint-Domingue. Toutes les décisions n'étaient pas prises à Versailles... Même si le roi pouvait renvoyer les parlements.
- 4 **Les corporations** datent du Moyen-âge. En 1691, elles sont divisées en quatre classes. Les joueurs d'instruments et maîtres à danser, les ménestriers, ne faisaient partie que de la troisième classe, et en étaient vexés. Dans chaque corporation, on respectait une hiérarchie : apprentis, compagnons, maîtres. Les corporations avaient des assises locales : les lois régissant une région ne s'appliquaient qu'à cette région et étaient donc différentes d'une ville à l'autre.

Il en est de même dans tous les éléments de l'administration du pays. Ce morcellement avait un effet décentralisateur. Les cartes des différentes administrations étaient dissemblables : d'une ville à l'autre, on ne pouvait trouver le même ensemble administratif.

Lorsque l'organiste moderne essaye de reconstituer la participation de son instrument aux offices anciens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le premier écueil qu'il rencontre est la diversité de la liturgie dans les églises de France : il lui faudra choisir un lieu de culte et en étudier la liturgie. En admettant que l'on puisse reconstituer l'office d'une paroisse avec alternance de plain-chant et d'orgue, ce ne sera pas un office-type concernant toute la France, mais l'office d'une église précise à une date déterminée. Il n'y a pas de règle universelle, mais une multiplicité de traditions locales évoluant dans le temps.

Voici donc une série de citations regroupées par sujet qui montrent l'importance de cette diversité.

## L'orgue

La présence d'un orgue n'a pas été adoptée par tous les lieux de culte.

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Il n'y a dans l'Eglise de S. Jean de Lyon ni orgues ni Musique. »

Par « Musique », on entend la musique écrite pour chœurs, solistes et instruments.

L'orgue n'intervenait pas, mais le plain-chant était chanté de mémoire....ce qui devait exiger beaucoup de travail !

### ***Saint-Maurice d'Angers***

« Le grand Diacre ayant commencé l'Antienne nommée l'*Ante Evangelium*, l'Orgue la continue. » On ne trouve aucune pièce d'orgue écrite pour cette occasion. C'était probablement une improvisation sur le plain-chant.

À Pâques : « L'Orgue commence le Te Deum. Les deux Corbeliers vont à l'Evêque, aux Dignitez, aux Chanoines & à tout le Chœur dire à l'oreille, *Resurrexit ; Alleluia*. À quoi chacun répond, *Deo gratias, Alleluia*. »

### ***Saint-Martin de Tours***

« Le Chantre de l'Eglise de S. Martin commence l'Introït, dont l'Orgue & la Musique chantent chacun la moitié. »

### ***Cathédrale Saint-Vincent de Mâcon***

« Il y a Orgue & Musique dans cette Eglise ; (...) ».

LEBRUN des MARETTES parle peu des orgues, les cérémoniaux sont plus documentés. Dans les églises rétribuant un organiste de talent, les versets joués à l'orgue devaient souvent être improvisés.

## La musique

Il s'agit, lorsque l'on parle de musique, de celle écrite pour chœur, solistes et orchestre. Certaines églises avaient une musique de grande qualité pour les offices les plus importants.

### ***Saint-Maurice d'Angers***

« Lorsqu'on fait l'Office solennel, tous les cierges sont allumés, on sonne toutes les grosses cloches, qui aussi-bien que la Musique sont des meilleures de France. »

« Tous les premiers Dimanches de chaque mois, il se fait une Procession générale au matin après le Sermon du Chanoine Theologal. On va à une des Eglises Collégiales d'Angers alternativement, & on y chante la Messe en musique. »

Il y avait quatre églises collégiales à Angers.

### ***Saint-Martin de Tours***

« Le Chantre de l'Église de S. Martin commence l'Introït, dont l'Orgue & la Musique chantent chacun la moitié. Le Chantre des Religieux chante le Verset & recommence l'Introït pour la troisième fois, que la Musique poursuit ; & ainsi du reste de la Messe qu'on chante à trois chœurs.» On avait donc le plain-chant, l'orgue, et la musique.

***Cathédrale Saint-Vincent de Mâcon***

« Il y a Orgue & Musique dans cette Eglise ; (...) ».

## **Le plain-chant était parfois chanté « de mémoire »**

***Cathédrale Saint-Jean de Lyon (église sans orgue)***

« (...) on y chante par cœur même les capitules (...). »

***Cathédrale Saint-Maurice de Vienne***

« L'air de leur chant est en partie celui de Lyon, & en partie celui de Rouen. » « (...) mais il est certain qu'ils chantoient autrefois de mémoire (...) ». On sait qu'à Saint-Jean de Lyon, tout le plain-chant était chanté de mémoire. L'emploi du mot « autrefois » signale l'évolution fréquente de la musique liturgique, phénomène souvent évoqué par LEBRUN des MARETTES.

***Abbaye de Saint-Siran en Brenne (Bénédictins)***

« (...) leur chant est tout-à-fait édifiant ; ils chantent presque tout de mémoire. »

***Cathédrale Notre-Dame de Rouen***

« Ils sont obligés de savoir le Pseaurier & le chant par cœur ; car on chante de mémoire dans cette illustre Eglise comme dans celle de Lyon (...) Les grands Chanoines mêmes qui chantent quatre ou cinq Répons aux Fêtes Semidoubles & supra (...) sont obligés de savoir par cœur tout ce qu'ils chantent, aussi bien que les Musiciens, à moins qu'ils ne chantent la Messe sur le livre<sup>1</sup>. »

## **Les enfants de chœur**

Ils sont habillés différemment d'une église à l'autre. Leur rôle est fixé avec précision dans chaque église. Parfois, ils chantent tout le plain-chant de mémoire.

***Cathédrale Saint-Maurice de Vienne***

« Clercs & Enfants de Chœur ou Clergeons au nombre de dix (...) »

« Ces enfants ont la soutanne noire, la tonsure & les cheveux comme tous les Ecclésiastiques qui sont un peu réguliers. »

***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Les sept Portehandeliers sont du nombre des vingt-quatre Enfants de Chœur, (...) Ils sont tonsurés de près, & non rasez ; leur habit de chœur est un surplis sur leur soutane rouge ; mais ceux qui servent à l'Autel sont en aubes. »

***Abbaye de Saint-Siran en Brenne (Bénédictins)***

« Ils chantent pendant tout l'année tout l'Office en plein chant, excepté Complies ; leur chant est tout-à-fait édifiant . »

***Cathédrale Saint-Etienne de Bourges***

« (...) & au même rang les huit Enfants de chœur vêtus de rouge sous leur aube, lesquels hors qu'ils sont assis durant l'Épître, les Leçons & Répons, se tiennent toujours debout & tête nue à tout l'Office, (...) ».

***Cathédrale Saint-Etienne de Sens***

---

<sup>1</sup> « Sur le livre » : plain-chant écrit, posé sur le lutrin, qui sert de base à une improvisation à trois ou quatre voix.

« (...) & les Enfants de chœur au nombre de huit, y ont la soutanne rouge traînante de quatre doigts par derrière sous l'aube, étant nue tête dans l'Église, aussi-bien qu'en y allant & en revenant (...).

## **Les lutrins dans le chœur**

Le nombre de lutrins est très variable. Leur disposition et leur utilisation sont souvent précisées.

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Il n'y a ni pupitre, ni forme, ni aigle [[lutrin] dans le Chœur de cette Eglise, excepté le pupitre qu'on y met pour les leçons de Matines aux jours de Feries ; car on y chante par cœur même les Capitules (...) ».

### ***Saint-Maurice d'Angers***

Au milieu du Chœur vers la Forme des Chappiers, il y a un Aigle de cuivre [aigle = lutrin], où l'on chante les leçons de Matines, & au haut du Chœur un autre Lutrin de cuivre à deux faces, où l'on chante l'Invitatoire. ».

## **Le nombre d'officiants - les officiants exceptionnels**

Le nombre des officiants était parfois si élevé qu'on ne saurait le restituer aujourd'hui.

### ***Cathédrale Saint-Maurice de Vienne***

« Aux grandes Festes que l'Archevêque célèbre la Messe, il a avec lui six Prêtres assistants, sept Diacres, & sept soudiacres : (ce que le pieux & illustre Archevêque d'aujourd'hui rétablit le jour de la Pentecôte en 1697.) & autrefois sept portechandeliers qui n'y sont plus qu'un seul au jour de Pâques. » Autrement dit, vingt-huit personnes accompagnaient l'archevêque dans le chœur.

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Quand l'Archevêque officie à Pâques, à la Pentecôte & à Noël, il a avec lui à la grande Messe, outre ses Portecroix, Portecrosse & Aumôniers, six Prêtres assistans nommez communément les Symmmuses, en latin Symmiste, c'est-à-dire Concelebrans, sept diacres, sept Soûdiacres & sept Portechandeliers. »

### ***Collégiale Saint-Paul de Lyon***

« Qu'en ces trois grandes Fêtes [Noël, Pâques, Pentecôte] c'étoit l'Archevêque qui célébroit la Messe avec six autres Prêtres, sept Diacres, sept Soûdiacres & sept Portechandeliers. Et cela s'observe encore à présent, soit que ce soit M. l'Archevêque qui célèbre la Messe, soit que ce soit le Chanoine-Comte nommé par lui, qui représente sa place. »

« Que c'étoient trois Prêtres differens (dont M. l'Archevêque en étoit un) qui célébroient les trois grandes Messes de Noël. »

### ***Sainte-Croix de Poitiers***

« A Sainte-Croix de Poitiers les Religieuses en aube & manipule servoient autrefois d'Acolytes à la grande Messe, & éclairaient au Diacre pendant l'Evangile avec le chandelier. »

### ***Saint-Maurice d'Angers***

« Il y a à la Messe trois Diacres & trois Soûdiacres, sçavoir les quatre revêtus dont nous avons parlé, & deux Chanoines qu'on appelle *Grand-Diacre* & *Grand-Soûdiacre*. Le célébrant & ces deux-ci se servent d'amicts & d'aubes parées (...) ».

### ***Cathédrale Saint-Gratien de Tours***

« Il y a aussi à la Messe aux grandes Fêtes Annuelles sept Portechandeliers qui viennent par la grande porte du Chœur du côté de l'Occident, & de six pas en six pas passent un à un par

le milieu du Chœur, suivis de quatre Soûdiacres & de quatre Diacres, & de l'Archevêque ou du Célébrant. »

#### ***Saint-Martin de Tours***

Il ne s'agit pas du nombre des officiants, mais du clergé servant cette église collégiale.

« Le Clergé est encore composé de cinquante Chanoines, de cinquante Vicaires perpétuels, & de cinquante Chapelains, Chantres & Musiciens, avec dix Enfants de chœur. Outre ces dix Enfants de chœur, on y recevoit anciennement un grand nombre d'enfants qu'on élevoit dans l'esprit de la Clericature. »

#### ***Abbaye de Cluny***

« Les grandes Fêtes il y a deux Diacres & deux Soûdiacres. Le Soûdiacre & le Diacre d'office lisent l'Épître & l'Évangile, ayant le visage tourné vers le côté du Chœur opposé. »

#### ***Cathédrale Saint-Etienne de Sens***

« Il y a à Sens seize Curez, dont il y en a treize qui sont nommez (comme à Angers & à Troyes) *Presbyteri Cardinales, Prêtres Cardinaux*, qui sont les treize Prêtres assistants l'Évêque à la Messe. (c'était la coutume du temps de l'Archevêque de Gondrin, mais abandonnée par la suite). »

#### ***Cathédrale Notre-Dame de Laon***

« Aux Fêtes solennelles il y a sept Diacres, sept Soûdiacres, deux Prêtres, deux Thuriféraires & deux Portechandeliers à la grand'Messe. »

#### ***Cathédrale Notre-Dame de Rouen***

« Aux Fêtes solennelles qu'il y avoit sept Soûdiacres, ils se tenoient sur une même ligne derrière l'Autel faisant face au Prêtre ; & les sept Diacres étoient sur une même ligne derrière le Prêtre. »

### **Parties des offices inversées, déplacées, modifiées ou supprimées**

Dans de nombreuses églises, lorsqu'un évêque ou un archevêque officiait, il donnait généralement sa bénédiction avant l'Agnus Dei. »

#### ***Église de Clermont***

« Dans l'Église de Clermont le Célébrant ne lit point aux hautes Messes ni l'Épître, ni le Graduel, ni l'Évangile ; mais il les écoute. Dans le Cérémonial de Paris, *aut legit, aut audit* ; comme aussi à Lyon & chez les Chartreux. »

« Quand l'Évêque célèbre la Messe aux Fêtes solennelles, il donne la bénédiction avant l'Agnus Dei. »

#### ***Saint-Maurice d'Angers***

« Quand l'Évêque officie aux grandes Fêtes, il donne à la Messe la bénédiction solennelle immédiatement avant l'Agnus Dei. »

Pour les offices ordinaires, le célébrant donnait la bénédiction après l'*Ite Missa est*.

#### ***Abbaye de Fontevraud***

« On voit beaucoup d'endroits qu'aux jours de jeûnes on disoit la Messe après midi & après la méridienne. »

#### ***Cathédrale Saint-Gratien de Tours***

« On ne chante rien aux Elévations ; on adore Jesus-Christ en silence. Ce fut Louis XII qui demanda qu'on chantât *O salutaris Hostia* à Nôtre-Dame de Paris à l'élévation de l'Hostie. »

« Quand l'Archevêque officie, il donne la bénédiction solennelle avant l'Agnus Dei. S'il est absent, & qu'un Chanoine dise la Messe aux grands Annuels, (...) il ne donne point la bénédiction solennelle avant l'Agnus Dei, mais la commune & ordinaire après l'*Ite, missa est*. »

« On n'y dit point de dernier Évangile, (ce qui s'observe à toutes les Messes célébrées à haute voix) mais aussitôt que le Prêtre a donné la bénédiction, il s'en retourne avec ses ministres à la Sacristie. »

Malgré le souhait du Roi, de nombreuses églises célébraient l'élévation en silence, dans d'autres, on chantait un petit motet.

#### **Cathédrale Saint-Etienne de Bourges**

« A l'élévation de l'Hostie & du Calice (..... on n'y chante ni *O salutaris hostia*, ni quoi que ce soit : on adore en silence suivant l'ancienne pratique de l'Église. »

#### **Cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre**

« Dans l'Église Cathédrale de S. Etienne le Gloria in excelsis est chanté entièrement par les deux chœurs ensemble, comme à Lyon & chez les Chartreux. »

« Quand il n'y a point de Credo, pour gagner du tems, le Souëdiacre (comme on a dit ci-dessus) anticipe & fait la chapelle : ce qui n'est pas dans l'ordre. »

« Après le Pater, on chante au Chœur le Pseaume *Laetatus sum*, ou *Ad te levavi oculos meos* ; & le Célébrant avec ses Ministres à genoux, dit les Oraisons pour la Paix & pour le Roi. »

« Le célébrant ne donne point la bénédiction, & ne dit point le dernier Evangile à l'Autel. »

« A la fin de la première Messe de Noël, qui se dit le nuit, au lieu d'*Ite, Missa est*, le Diacre chante l'Antienne *Ecce completa sunt*, comme on faisait autrefois à Rouen. Et à la fin de la troisième Messe au lieu de l'Evangile *In principio*, dans les Messes basse on dit l'Evangile *Missus est*, comme au Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent. Aux trois Messes de Noël ils disent encore une Prophétie outre l'Épître, comme on faisoit autrefois par tout. »»

#### **Cathédrale Saint-Etienne de Sens**

« Quand M. l'Archevêque célèbre la grande Messe pontificalement, il donne la bénédiction solennelle avant l'*Agnus Dei*. »

#### **Cathédrale de Meaux**

« Il n'y a rien de singulier que je sache, que les Bénédiction Episcopales avant l'*Agnus Dei*, quand l'Evêque célèbre la Messe solennelle aux grands Fêtes.

#### **Cathédrale Sainte-Croix d'Orléans**

« L'Evêque officiant donne à la grand'Messe la bénédiction solennelle avant l'*Agnus Dei*. »

#### **Église de Blois**

« Il n'y a rien de singulier que la bénédiction solennelle de l'Evêque avant l'*Agnus Dei*, lorsqu'il célèbre la Messe aux grandes Fêtes. »

#### **Cathédrale Saint-Julien du Mans**

« Si c'est l'Evêque qui célèbre la grand'Messe, il donne la bénédiction solennelle avant l'*Agnus Dei*. »

#### **Cathédrale Notre-Dame de Chartres**

« Quand l'Evêque officie pontificalement aux grandes Fêtes, il donne la bénédiction solennelle à l'*Agnus Dei*, & non à la fin de la Messe. »

#### **Cathédrale Notre-Dame de Paris**

« Quand M. l'Archevêque célèbre la grand'Messe aux Fêtes principales de l'année, il donne la bénédiction solennelle avant l'*Agnus Dei*. »

#### **Cathédrale Notre-Dame de Laon**

« La bénédiction solennelle de l'Evêque se donne entre l'Evangile & le *Credo*, c'étoit après la Prédication. »

## **Les antiennes triomphées**

#### **Cathédrale Saint-Maurice de Vienne**

« A toutes les Féries de l'Avent & depuis la Septuagesime jusqu'à Pâques, on y chantoit & on y chante encore aujourd'hui à Complies, l'Hymne *Christe qui lux et dies*. »« On triomphoit les grandes Antiennes O, c'est-à-dire, qu'on les repétoit après chaque Verset de

*Magnificat*, comme à Lyon, & comme on fait encore à Rouen trois fois au *Magnificat* & au *Benedictus*, des Fêtes triples ou solennelles. »

***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Les principales Fêtes, les neuf jours avant Noël, le premier Dimanche de Carême &c. on y triomphe l'Antienne de Magnificat, c'est-à-dire qu'elle est entremêlée à chaque verset. »

***Collégiale Saint-Paul de Lyon***

« Que ses grandes Antiennes *O*, huit jours avant Noël sont triomphées, c'est-à-dire chantées solennellement, & répétées ou entremêlées après chaque verset du Magnificat. »

***Abbaye de Fontevraud***

« Le jour de S. André à Benedictus de Laudes on triomphoit l'Antienne aux quatre derniers versets du Canticum, comme au jour de la Circoncision. »

***Saint-Agnan d'Orléans***

« Le Magnificat des secondes Vêpres des Fêtes Annuelles étoit toujours triomphé, comme on fait encore à Lyon en certains jours. »

## **Plain-chant chanté ou texte dit « au jubé »**

Le jubé était utilisé pour dire certaines parties de l'office. De nos jours, combien d'églises ont-elles encore leur jubé ?

***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Le jubé est de marbre, & est assez beau. On y chante les leçons des Matines, excepté aux Feries ; & l'Évangile de la Messe seulement les Dimanches, les Fêtes doubles, les Vigiles, les Quatre-tems, & pendant l'Avent & le Carême. » C'est-à-dire que tous les Dimanches, l'évangile était chanté sur le jubé.

***Église de Clermont***

« La même nuit de Noël après le neuvième Répons un Diacre revêtu de Dalmatique lit au Jubé la Généalogie de Jesus-Christ selon S. Matthieu ; & la nuit de l'Épiphanie de même après la neuvième Répons la Généalogie selon S. Luc, après laquelle M. le Chantre étant au Jubé & tourné au midi annonce la Pâque. »

***Cathédrale Saint-Etienne de Bourges***

« L'Évangile est chanté au milieu du Jubé sur un pupitre nud. »

***Cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre***

« Le diacre se tient toujours à la carne ou au côté de l'Autel, regardant le Célébrant de profil, jusqu'à ce que lui ayant présenté l'encens & demandé la bénédiction, il aille au Jubé lire l'Évangile, étant précédé d'un Enfant de chœur, qui porte un voile long environ de deux pieds à demi pour couvrir le pupitre sur lequel l'Évangile doit être chanté, des deux Portechandeliers & du Porte-croix ; puis marchent le Thuriféraire, le Soûdiacre, & le Diacre portant le livre des Évangiles élevé fort haut. Ils montent en cet ordre au Jubé, & l'Évangile y est chanté presque au milieu du Jubé vers le Septentrion, tous étant tournés vers l'Évangile, excepté au Gloria tibi Domine, qu'ils se retournent vers l'Autel. »

***Cathédrale Saint-Etienne de Sens***

« Dans les Eglises du Diocèse de Sens où il n'y a point de Jubé, l'Évangile se chante à la principale porte du Chœur, afin qu'il soit entendu de ceux qui sont dans le Chœur & dans la Nef. »

***Cathédrale Notre-Dame de Chartres***

« Pendant le *Gloria in excelsis* le Soûdiacre va au Jubé avec le livre des Epîtres (...). Le Soûdiacre ayant chanté l'Epître, retourne à l'Autel, & aussitôt le Diacre vient avec le livre des Évangiles, & après avoir reçu la bénédiction du Célébrant, va au Jubé accompagné du Soûdiacre tenant le coussin, de l'Enfant de chœur (.etc..) »

### ***Cathédrale Notre-Dame de Laon***

« L'Épître est chantée au milieu du Jubé vers l'Autel, comme à Paris, à Rouen, à Orléans, etc. »

### ***Cathédrale Notre-Dame de Rouen***

« L'Épître & l'Évangile aux jours de Fêtes étoient chantez au Jubé, aussi-bien que le Graduel & l'*Alleluia*, qui étoient chantez comme à Lyon *per rotulos*, dans des tables d'Yvoire. »

« Lorsqu'il étoit tems d'aller au Jubé le Célébrant mettoit de l'encens dans l'encensoir, & encensoit l'Autel : [il ne l'encense plus dans ce moment, mais dès qu'il est monté à l'Autel durant les *Kyrie*.] Puis le Diacre ayant demandé et reçu la bénédiction du Prêtre, alloit au Jubé portant le livre des Évangiles appuyé sur l'épaule gauche, étant précédé du Souüdiacre qui tenoit un coussin, des Portechandeliers & du Port'encens. »

## **Les processions précédant les offices**

Les messes du dimanche étaient précédées d'une procession souvent très importante. Souvent, la procession de prolongeait, allant dans les principales chapelles de l'église, ou aux tombeaux des évêques, rois, etc.

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Les Dimanches avant la grande Messe on benit l'eau au benitier de la Nef proche le grand portail, les Ministres étant tout autour tous en aubes & en manipules, le Prêtre en chappe avec la mître en tête (...) On rentre dans le Chœur en chantant le *Miserere* & l'*Asperges me*, le Célébrant asperse l'Autel, la Croix, les Ministres, les Ecclesiastiques ; après quoi le Diacre va asperser les Autels d'autour du Chœur, puis le peuple qu'il trouve en son chemin : ensuite on va au Cloître en silence ; là le célébrant asperse le puits qui est au milieu du preau (...) monte au Refectoir où il benit non seulement le pain & le vin sur la table des Enfants de chœur, mais encore le feu et la marmite ; & chante & attend le Célébrant dans le côté du Cloître cependant le Chœur chante & attend le Célébrant dans le côté du Cloître qui est au midy. En retournant au Chœur, on fait dans la Nef, une station, pendant laquelle un Acolythe asperse les Chapelles de la Nef & le peuple qu'il trouve en son chemin jusqu'à la Sacristie, où il remet le benitier. »

Cette longue procession, accompagnée de plain-chant, faisait partie de l'office.

### ***Cathédrale Notre-Dame de Rouen***

« C'est assurément la plus nombreuse & la plus belle de toutes les Processions generales qui se font à Rouen. (...) Il y a deux Couvens de Capucins, deux Couvens d'Augustins chaussez & déchaussez, des Recollets, de Pénitens-Picquepuces, de Minimes, de Cordeliers en fort grand nombre, de Carmes & de Jacobins ; sans préjudice des rangs. Après eux vont toutes les Croix & tout le clergé nombreux des Paroisses de la ville. Suivent les Chanoines Reguliers de la Madeleine & de saint-Lô, & les Benedictins de S.Ouen. Enfin le Clergé de l'Église Cathédrale, avec M. l'Archevêque qui donne sa bénédiction à une foule innombrable de peuple qui borde les grands rues par où l'on passe. »

## **Le chant du Credo et du Gloria**

Dans certaines églises, le Gloria n'était pas chanté à deux chœurs, ou avec chœur et orgue alternés, mais à l'unisson, comme le Credo.

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Le Célébrant cependant retourne à l'Autel, & commence le Credo, qui est chanté tout entier par les deux Chœurs ensemble, aussi-bien que le Gloria in excelsis, comme parmi les Chartreux, & non alternativement comme presque partout ailleurs. »

### ***Cathédrale Saint-Etienne de Sens***

« Le *Gloria in excelsis* & le *Credo* sont chantés entièrement par les deux Chœurs conjointement, comme à Lyon, à Bourges, à Mâcon, à Auxerre, & chez les Chartreux, & non alternativement, mais ne faisant qu'un seul Chœur, parce que (dit le Rituel de Sens) c'est une profession de foy qu'un chacun doit faire toute entière ; & c'est pour cela même qu'on ne touche point l'Orgue au *Credo*. »

## Les leçons de ténèbres

Toutes les églises n'avaient pas déplacé les leçons et continuaient à les donner durant la nuit. Les lettres hébraïques ne figuraient pas toujours dans le texte chanté des leçons.

### **Cathédrale Saint-Jean de Lyon**

« Les Tenebres se disent à l'heure ordinaire de Matines, les Lamentations s'y chantent sans *Aleph, Beth, Ghimel*, de même qu'à Vienne, à Orléans, à Clugny, &c ». Donc : de nombreuses églises n'avaient pas adopté la coutume de chanter les leçons de ténèbres l'après-midi.

### **Cathédrale Saint-Etienne de Sens**

« On ne dit point à Sens deux petites Heures de suite ; elles sont séparées les unes des autres. On y dit Primes à huit heures du matin, Tierces à neuf avant la grande Messe, Sextes après. Entre Nones & Vêpres il y a aussi un quart d'heure d'espace. »

### **Cathédrale Notre-Dame de Rouen**

« Cette herse avec vingt-quatre cierges est mise au milieu devant l'Autel, & on en éteint un cierge à chaque Pseaume & à chaque Leçon. Dans les Paroisses & dans les Monasteres il n'y a que treize ou quinze cierges, & l'on en éteint qu'à la fin de chaque Pseaume. Mais bien loin d'éteindre des cierges dans ces Eglises Paroissiales & Monacales, & dans presque toutes les Eglises de France, où l'on commence ces jours-là les Matines sur les quatre heures après midi, on devoit au contraire en allumer vers le soir ; car c'est alors qu'on a plus besoin de lumieres pour éclairer, qu'à quatre heures après midi. »

## Plain-chants particuliers

### **Saint-Maurice d'Angers**

À propos de la procession des Rogations.

« Les Litanies qu'on y chante sont extraordinaires dans leur composition. »

### **Saint-Martin de Tours**

« Le célébrant ne récite point à l'Autel ce qui se chante au Chœur, l'écoutant respectueusement. »

### **Cathédrale Saint-Étienne de Bourges**

« Les Enfants de chœur après Complies vont aux degrez du grand Autel chanter *Osulutaris hostia*, d'un chant tout particulier, avec un Verset & une Oraison pour adorer le saint Sacrement. »

« Tous les Dimanches de l'année y sont doubles majeurs ; & ainsi on en fait toujours l'Office, à moins qu'il n'arrive une Fête solennelle. »

Le plain chant des Dimanches était donc presque toujours celui des doubles majeurs, au contraire de beaucoup d'églises.

### **Cathédrale Saint-Etienne de Sens**

« Le premier Choriste ou Chappier tourné du côté du Clergé commence le *Kyrie*. Si c'est une fête Annuelle, Semiannuelle ou Double, on y ajoute les tropes *Fons bonitatis, Pater ingenite, &c.* ou *Cuncti-potens genitor Deus*, ou *Clemens rector, &c.* Ce qui se pratique encore à Lyon, à Soissons, & ailleurs ; & ce qui a donné lieu à ces longues traînées de notes qui nous sont restées au *Kyrie*, lorsqu'on a retranché ces tropes ou especes de strophes mêlées entre *Kyrie* & *eleison*. »

### ***Abbaye de Saint-Denis***

« Les jours les plus solennels de l'année on y chante quelquefois la Messe toute entière en langue Grecque, & en d'autres seulement l'Épître & l'Évangile en Grec & en Latin [comme autrefois à Rome à toutes les grands Fêtes de l'année (...) & on le fait encore à présent quand le Pape célèbre pontificalement.]. Et on chante tout le reste en Latin. »

## **Longueur de certains offices**

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« L'Office de l'Église de Lyon est fort long, tant pour le chant que pour les leçons, dont quelquefois de trois on n'en fait qu'une. »

### ***Abbaye de Saint-Siran en Brenne (Bénédictins)***

« Les Samedis de Pâques & de la Pentecôte, que la Messe est extraordinairement longue, on ne commence Nones qu'à onze heures & demie, & l'Office de la Messe un demi-quart avant midi, en sorte qu'il est bien quatre heures après-midi quand elle est dite. »

## **Changements de hauteur de son, tempi particuliers**

On n'a malheureusement pas assez de détails sur ces modifications expressives.

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Depuis le Dimanche de la Passion, à commencer dès les Vêpres du Samedi précédent jusqu'aux Vêpres du Samedi-saint (excepté le Dimanche des Rameaux) on chante d'un ton un peu plus bas que d'ordinaire. »

### ***Saint-Martin de Tours***

« Le Samedi-saint quand on est parvenu dans la troisième Litanie à ces mots *Propitius esto*, un Enfant de chœur qui est debout devant le Chantre, dit trois fois *Accendite* en élevant sa voix à chaque fois ; & alors on allume les cierges. La même cérémonie se pratique à Rome lorsque le Pape officie. »

### ***Cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre***

« (...) Et qu'un Enfant de Chœur disoit au milieu du Chœur, l'*Accendite* trois fois en haussant toujours sa voix, savoir entre chaque *Agne Dei*, par où finissoit la troisième Litanie le Samedi-saint & la Vigile de la Pentecôte. »

### ***Cathédrale Saint-Etienne de Sens***

« On chante dans l'Église Cathédrale certaines choses les plus essentielles des Répons & des Antiennes fort pausément, comme par exemple, *Fera pessima devoravit eum* : ce qui est exprimé dans leurs livres en ces termes, *cum bona prolatione & mensura*. »

## **Coutumes éloignées de notre temps**

### ***Cathédrale Saint-Jean de Lyon***

« Le Samedi-saint les Fideles emportent du feu nouveau chez eux pour allumer leur foyer. »

### ***Collégiale Saint-Paul de Lyon***

« Qu'en ces trois jours [Lundi, Mardi, Mercredi des Rogations] tout le Clergé alloit à la procession nus pieds (comme autrefois à l'Abbaye du Bec au Diocèse de Rouen) & la tête couverte de cendres (comme encore aujourd'hui à Milan). »

### ***Églises de Nantes***

« On ne jeûne point à Nantes, non plus qu'à Angers, à Chartres, & à Amiens, le Samedi veille de la Pentecôte : & cela à cause du temps Pascal, suivant l'ancien usage qu'on a retenu en cela dans ces Églises. » Ce texte prouve bien que chaque église pouvait modifier le culte, sans que les autres églises fassent de même.

### ***Abbaye de Fontevraud***

« Les Religieuses alloient nuds pieds à la Procession le jour de S. Marc. »

#### ***Cathédrale Saint-Etienne de Sens***

« (...) dans la Cathédrale de Sens on ne dit jamais deux Messes par jour au grand Autel, selon la défense qui en a été faite dans un Concile d'Auxerre, qui est de la même Province, de l'an 578. »

#### ***Cathédrale Sainte-Croix d'Orléans***

« L'Evêque d'Orléans en faisant sa première entrée solennelle & prise de possession de son Eglise, délivre tous les prisonniers d'Orléans quelquefois au nombre de trois ou quatre cens, (...) »

#### ***Abbaye de la Trappe***

« Le Vendredi-saint ils [les religieux] récitent tout le Pseautier nuds pieds. »

#### ***Abbaye de Port-Royal (religieuses)***

« On observe en ce Monastere un silence exact & rigoureux. Hors le cas de maladie on n'y mange jamais de viande, peu de poisson, peut-être douze ou quinze fois par an. Elles ne boivent que de l'eau, & observent le grand jeûne durant le Carême dans toute sa rigueur, comme l'on faisoit du tems de S. Bernard, en ne mangeant qu'à cinq heures du soir à la sortie des Vêpres, qu'elles ne disent qu'à quatre heures à l'ordinaire, quoiqu'elles se levent la nuit pour chanter Matines, & qu'elles s'occupent durant le jour au travail manuel. »

#### ***Églises de la ville de Rouen***

« C'est un des plus beaux droits de l'Église de Rouen que le pouvoir qu'elle a de délivrer un criminel & tous ses complices tous les ans au jour de l'Ascension : ce qui attire dans la ville un très grand nombre de personnes qui veulent voir cette cérémonie. »

### **Rôle particulier de certaines sonneries de cloches**

#### ***Cathédrale Notre-Dame de Laon***

« À l'élévation de l'Hostie on tinte quelques cloches pour avertir les fideles absens qu'ils adorent Dieu en esprit & en vérité. »

Dans certaines églises, à Rouen par exemple, des sonneries particulières indiquaient aux malades à quel moment de l'office on était arrivé, ce qui leur permettait de suivre cet office.

-----

La reconstitution d'un office solennel complet dans une de nos grandes cathédrales, office précédé bien sûr de sa procession, s'avère donc totalement impossible. Y parviendrait-on, il s'agirait plus d'une reconstitution théâtrale ou cinématographique que d'un véritable office. Dans un autre article on verra que la restitution de la seule musique avec orgue et plain-chant ou d'un office avec orgue et musique, n'est pas très aisée : différente pour chaque diocèse ou même parfois chaque église, la partie musicale varie aussi dans le temps pour chaque lieu de culte.

*Jean Saint-Arroman*

Nous pouvons difficilement imaginer ce qu'étaient les processions à Paris. Le Nouveau Mercure Galant de juin 1716 (pages 218 et 219), en donne une description intéressante, non pas par son parcours très limité, mais par l'importance des participants.

« Le 18. Jour de l'Octave du S. Sacrement, La Procession de S. Sulpice composée de 300 Prestres en Chapes ou Dalmatiques, alla au Palais du Luxembourg, dont toute la cour avoit esté ornée des plus belles & plus riches Tapisseries des Gobelins, de même que la cour de marbre, dont tout le pavé estoit aussi tapissé, & au bout de laquelle à l'entrée du Jardin

on avoit dressé un Reposoir des plus riches, avec un dais très-magnifique. Sur la gauche on avoit dressé un théâtre pour la Musique qui étoit composée de toutes les plus belles voix de l'Opéra, & de plusieurs Joueurs de toutes sortes d'instrumens ». On y exécuta un motet de Destouches. Enfin la procession traversa la rue de Vaugirard et toute la rue Cassette. La procession fit une halte à l'église des Filles du Saint-Sacrement où l'on exécuta un autre motet. Puis elle traversa la rue du Colombier, et termina son parcours à l'église Saint-Sulpice d'où elle étoit partie. »

Ces processions, inimaginables aujourd'hui, étoient très fréquentes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.